

الامتحان الجهوي الموحد لنيل شهادة السلك
الثانوي الإعدادي
دورة يونيو 2019
عناصر الإجابة - 1/1

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين
لجهة فاس مكناس



2 س	مدة الإنجاز	اللغة الفرنسية	المادة
3	المعامل	السنة الثالثة إعدادي - المترشحون الرسميون والأحرار-	المستوى

CORRIGE ET BAREME

Ce corrigé est donné à titre indicatif. Toute réponse –ou formulation- non prévue est laissée à l'appréciation de la correctrice /du correcteur.

I. COMPREHENSION : (6 points)				Barème
1)				0.25x4 pt
Titre de l'œuvre	Nom de l'auteur	Maison d'édition	Année de publication	
<i>La gloire de mon père</i>	Marcel Pagnol	Pastorelly	1957	
2) a- Ce texte est un récit / b- L'histoire est racontée à la première personne.				0.5 x2 pt
3) a- Le père est enseignant ; instituteur ; professeur. b- La classe de mon père/ qui apprenait à lire à des gamins de six ou sept ans/ Il tenait à la main une baguette: ...d'un cancre inattentif/il écrivait magnifiquement sur le tableau.				0.5x2 pt
4)a- Fausse :ma mère me laissait au passage dans la classe de mon père b- Fausse : Maman ne m'a pas puni ! c- Vraie : Mon père se retourna soudain, me regarda stupéfait /La surprise lui coupa la parole un moment.				0.25x6 pt
5) L'enfant prodige				0.5 pt
6) Accepter toute réponse pertinemment justifiée.				0.5x2 pt
LANGUE ET COMMUNICATION (6 points)				
1)La maman a puni son petit garçon car il n'était pas sage.				1pt
2) La maman laissait son enfant à l'école afin de faire ses courses tranquillement. L'enfant lit couramment bien que sa mère ne lui ait jamais appris à lire.				0.5x2 pt
3) a-Si la mère n' avait pas l'habitude de laisser l'enfant à l'école, il n'aurait jamais appris à lire. / b- Le fils lut facilement la phrase, le père fut étonné de ses capacités.				0.5x2 pt
4) Chasse				1 pt
5) Le père dit : « Même si l'enfant n'a pas été sage, la mère ne l'a pas puni. »				1pt
6) il n'aurait jamais appris à lire.				1pt
III. PRODUCTION ECRITE: (8 points)				
* Tenir impérativement compte des critères spécifiés en accordant la note finale sur la base des notes partielles attribuées et dûment reportées sur la copie du candidat ou de la candidate :				
Conformité de la production à la consigne d'écriture				1 pt
Cohérence de l'argumentation				3 pts
Correction de la langue				4 pts